

Quel lien entre non-maîtrise du langage et agressivité ?

Coups, bousculades, morsures apparaissent fréquemment alors que se développe le langage chez le tout-petit. Une étude québécoise a cherché à connaître si, chez des enfants âgés de 17 à 72 mois, les agressions physiques étaient corrélées à leurs performances langagières. Une légère association non significative a été notée entre 17 et 41 mois, mais elle disparaît ensuite. En effet, au-delà les enfants mobilisent d'autres stratégies pour obtenir ce qu'ils souhaitent ; parallèlement, c'est

la période d'explosion du langage. Les chercheurs relèvent que certains comportements parentaux (valorisation) soutiennent l'acquisition du langage et que parallèlement, les agressions physiques sont moindres. **▶**
V. LEQUIEN

Sources

Girard LC, Pingault JB, Falissard B et al. Physical Aggression and Language Ability from 17 to 72 Months: Cross-Lagged Effects in a Population Sample. PLoS ONE 2014;9(11): e112185.

8 000

C'est le nombre d'écoles concernées par la nouvelle cartographie de l'éducation prioritaire pour la rentrée 2015 à travers 1 089 réseaux éducation prioritaire (REP et REP+). Ce label permet de bénéficier de ressources spécifiques, dédiées notamment à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

<http://www.education.gouv.fr/cid84829/donner-a-l-ecole-les-moyens-de-faire-reussir-tous-les-eleves.html>

spectacle

Si ça se trouve, les poissons sont très drôles

Arts mêlés, danse, objets en mouvement, vidéo.

En quelques mots

Conçue telle une plongée dans un aquarium, cette création convie le public à un voyage surréaliste où tout est possible, y compris défier les lois de la gravité, grâce à un dispositif constitué de mâts en fibre de carbone et de voiles triangulaires. Le voyage de la danseuse au royaume des poissons sera riche en rencontres avec les objets marionnettiques et les images (vidéo), en surprises et en émotions. Pas de texte dans ce spectacle, le mouvement, la danse, tirent le fil



© Franck Gervais/ Cie Ouragane

de la narration. Sa rencontre avec chaque personnage l'invite à différentes qualités de danse. La lumière, les sons, le changement d'échelle, les séquences et les trucages vidéo contribuent aussi à cette idée de voyage.

Informations

♦ **Contact** : Compagnie Ouragane, 91120 Palaiseau. Site : www.ouragane.net. E-mail : ouragane91@gmail.com.

Mise en scène/chorégraphie : Laurence Salvadori ; interprétation : Caroline Desmaison, Laurence Salvadori ; décor/accessoires : Philippe Blanc ; musique originale : Franck Gervais.

♦ **À partir de** : 18 mois.

♦ **Durée** : 35 minutes. Un prolongement est possible sous forme de projet d'ateliers de sensibilisation au mouvement avec les professionnels de la petite enfance, les enseignants et les parents.

V.L.

Repérer les douces violences



© Guylène Pinto/Elsevier Masson SAS

Christine SCHUHL
Rédactrice en chef, christine.schuhl@free.fr

Illustration Guylène PINTO
<http://guylenepinto.blogspot.fr>

50. Petit mouchage de nez

En hiver, les petits nez coulent souvent. Moucher un enfant représente un ensemble de gestes répétés qui se situent entre la technique, la maîtrise et l'attention. Pourtant, lorsque l'adulte les exécute rapidement et par habitude, il peut adopter des postures réellement inappropriées.

Observons ce qui se passe

Clémentine dessine. Elle est assise à table, face à sa feuille. Son attention se porte sur le mouvement de sa main et les traits qui apparaissent. Certainement très concentrée, elle ne peut pas anticiper les gestes de l'adulte qui se trouve derrière elle. En quelques secondes, un mouchoir lui arrive sur le visage, alors que sa tête est maintenue. Elle ne peut pas se rassurer dans le regard de l'adulte, ne peut pas prendre le temps de comprendre pour peut-être participer et se moucher... toute seule.

Comment faire autrement ?

Comme dans toute relation, se mettre en face et à la hauteur de l'enfant, pour que ce dernier puisse le voir et communiquer avec lui. Prévenir l'enfant que son nez est plein et qu'il vaut mieux se moucher. Attendre une réponse de l'enfant, un regard, un signe de la tête, une petite main qui se tend... Et pour mieux l'aider à sentir la sensation du souffle nasal, faire des petits jeux, en dehors des mouchages pour apprendre à l'enfant à souffler par le nez.

Pour un enfant, lorsque son mouvement est maîtrisé, annoncé, il se réalise, non pas par contrainte mais bien parce que l'enfant en ressent ses bienfaits. **▶**

La Cnaf affine son action

La circulaire Cnaf n° 2014-025 précise les modalités de mise en œuvre du fonds de rééquilibrage territorial au regard de la démarche de préfiguration des schémas départementaux des services aux familles.

♦ **Le déblocage de ces budgets doit relancer la création de places d'accueil**, plus particulièrement dans les territoires les plus défavorisés en matière d'équipement. Daniel Lenoir, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales Cnaf) soutient que les objectifs 2014 devraient être atteints. Les nouvelles allocations (aide à l'investissement supplémentaire, fonds de rénovation) pour 2015 devraient porter leurs fruits. De plus, un groupe de travail entre le ministère des Affaires sociales et l'Association des maires de France s'attachera à établir un diagnostic des normes qui freinent l'investissement. Il devrait aboutir à une simplification. La Cnaf elle-même va s'engager dans une analyse de l'application de la prestation de service unique et éventuellement viser un assouplissement au second semestre 2015.

♦ **Laurence Rossignol**, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, a annoncé la sortie du stade de l'expérimentation de ces schémas territoriaux par l'envoi d'un courrier aux préfets, promo-

teurs de ces dispositifs. Ces derniers seront disponibles en "open data" à partir d'avril 2015.

♦ **Parallèlement**, pour gouverner au mieux l'application de la politique familiale, la Cnaf manque d'informations détaillées sur le public usager des établissements d'accueil du jeune enfant. Elle a donc sollicité les EAJE de plusieurs départements (dont la Loire-Atlantique, le Nord, Paris et le Rhône) pour tester la remontée d'information pour la constitution d'un fichier localisé des enfants usagers d'EAJE qu'elle finance (Filoue). La première récolte de données a été effectuée d'avril à juin 2014. Une fois par an, chaque établissement transmettra à la Cnaf les informations ainsi recueillies. Cette phase de test, encadrée par une charte, doit servir à optimiser le traitement statistique avant la généralisation du dispositif d'ici à la fin de la convention d'objectifs et de gestion en 2017. ▶

V. LEQUIEN

Sources

Foin M. Au congrès des maires, Laurence Rossignol annonce la généralisation des schémas territoriaux des services aux familles. 27 novembre 2015.

www.lagazettedescommunes.com

• Megglé C. De l'accueil du jeune enfant à la prévention de la dépendance, comment réinventer de nouvelles solidarités ? 28 novembre 2014. www.localtis.info

• www.caf.fr/etudes-et-statistiques/experimentation-filoue



© CandyBoximages/Fotolia.com

Métiers de la petite enfance
• n° 218 • février 2015 •

Prix d'excellence Petite enfance au Canada

Comme chaque année, le premier ministre du Canada a décerné le prix 2014 pour l'excellence en éducation pour la petite enfance : cinq prix nationaux et dix prix régionaux ont été remis à dix-neuf lauréats, dont trois équipes. Les projets sont très variés comme les lieux d'exercice. Beaucoup travaillent sur la mise en valeur des compétences et des habilités des tout-petits (motricité fine, langage) et sur la communication : expression des émotions (par exemple *via* une table de la paix en Ontario), inclusion des parents et grands-parents à la vie de la garderie, dans l'animation des ateliers entre autres. L'objectif de ces prix est de récompenser l'influence positive des éducateurs sur les enfants qui leur sont confiés. V. Lequien

Pour en savoir plus : www.pma-ppm.gc.ca/eic/site/pmaece-ppmepe.nsf/fra/Accueil

Silence vaut acceptation

La règle selon laquelle le silence gardé par l'administration sur une demande vaut acceptation ne sera applicable aux collectivités territoriales, leurs établissements et autres organismes chargés de la gestion d'un service public administratif qu'au 12 novembre 2015. V.L.

Pour en savoir plus : circulaire du 12 novembre 2014. <http://legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Silence-vaut-accord-SVA>

L'IPE Boris Cyrulnik se déploie

L'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik (IPE-BC) a organisé en décembre dernier une remise de diplôme pour ses deux premières promotions (Béziers et Cholet). Il poursuit son essor avec une délocalisation de son antenne Sud à Nîmes (30) et l'ouverture de deux nouveaux centres de formation pour l'année 2015 à Caen (14) et Bordeaux (33). Ce dernier sera plus particulièrement axé sur la législation. Pour les personnes qui ne peuvent suivre ces cursus, les conférences de l'IPE sont ouvertes aux auditeurs libres, parents comme professionnels. V.L.

Source : <http://boris-cyrulnik-ipe.fr>

agenda

Universités de la Petite Enfance

14 février 2015, Marseille (13)

2 mars 2015, Lyon (69)

Site : www.rdvpetiteenfance.fr

La Grande Semaine de la Petite Enfance : Rencontres avec la nature

du 9 au 13 mars 2015

Site : www.rdvpetiteenfance.fr

Quelle place pour la créativité dans les pratiques professionnelles

9 mars 2015, Paris

14 avril 2015, Lomme (59)

Site : www.journee-petite-enfance.fr

4^{es} rencontres ludiques

du 11 au 14 mars 2015, Die (26)

Site : www.acepp.asso.fr/

Die-26-Les-4e-rencontres-ludiques

Les savoirs mobilisés par les jeunes professionnels à l'entrée dans le métier

12 mars 2015, Hérouville-Saint-Clair (14)

Site : www.irts-bn.asso.fr

Interventions sociales et faits religieux

12 mars 2015, Firminy (42)

Site : www.ireis.org

Le Campus des Grands

13 et 14 mars 2015, Paris

Site : www.rdvpetiteenfance.fr

Colloque Assistantes Maternelles

21 mars 2015, Lyon (69)

Site : www.cerc-congres.com

Le maternage à travers le monde et les cultures

26 et 27 mars 2015, Paris

Site : www.anthea.fr/

La parentalité. Une notion à déconstruire, des pratiques à construire

Du 1^{er} au 3 avril 2015, Toulouse (31)

6^{es} Journées Spirale

Site : www.spirale-bebe.fr

Pour apprendre à tout âge, que faut-il ?

du 24 au 26 avril 2015, Mulhouse (68)

E-mail : colloque2015@laposte.net

La parentalité : la place des professionnels dans l'accompagnement à la parentalité

11 mai 2015, Paris

Site : <http://zoeki.fr>

Repenser la politique vaccinale française

Le Haut conseil de la santé publique (HCSP) a analysé, dans un avis rendu public courant septembre 2014 [1], la politique vaccinale afin « d'apprécier l'opportunité de faire évoluer la législation ». En effet, il existe un débat autour de la vaccination avec une baisse du taux de couverture vaccinale et des débats sur leur pertinence. L'instance rappelle que la vaccination est l'action de santé publique la plus efficace pour l'individu comme pour la collectivité.

♦ **La France et l'Italie restent les seuls pays industrialisés à pérenniser des obligations vaccinales.** En France, en population générale, elles sont actuellement limitées à l'enfant, d'autant plus exigées si l'enfant intègre une collectivité. Le calendrier vaccinal a été modifié et simplifié en 2014 [2] afin que les adultes effectuent les rattrapages pour une meilleure couverture vaccinale, mais c'est surtout avant 18 mois que le nombre d'injections est important.

♦ **Le maintien ou non de ces obligations vaccinales en**

population générale relève d'un choix sociétal, estime le HCSP qui souhaite engager le débat. Pour l'heure, des parents refusant de faire vacciner leur fille ont été poursuivis par le procureur de la République (après sensibilisation par la Protection maternelle et infantile) au tribunal de grande instance d'Auxerre¹.

♦ **Le HCSP recommande de réorganiser l'offre publique de vaccination.** Le dispositif actuel de vaccination de la population générale lui paraît complexe, illisible et inégalitaire. Cette révision permettrait également de proposer une offre différente avec des centres publics de vaccination, sur la base notamment de la gratuité et de la maîtrise des coûts.

♦ **Le projet de loi santé prévoit la possibilité que les vaccinations soient réalisées par les pharmaciens,** dans un espace dédié [3], sur prescription médicale. ▸

Valérie LEQUIEN



© Sura Nualpraid/Fotolia.com

Note

1 Le dossier a été transmis au Conseil constitutionnel, car la Constitution mentionne un droit à la santé. Il existerait donc implicitement la possibilité de faire valoir sa liberté individuelle et ne pas y avoir recours, ce qui est incompatible avec le Code de la santé publique qui rend obligatoires certains vaccins. http://www.lemonde.fr/sante/article/2014/10/09/le-vaccin-obligatoire-en-proces_4503054_1651302.html

Références

- [1] www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=455
- [2] <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1175.pdf>
- [3] <http://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/0203980806454-pourquoi-la-france-doit-autoriser-la-vaccination-par-les-pharmaciens-1070769.php>

“L'accueil pour tous” incite à l'inclusion d'enfants porteurs de handicap

En novembre 2014, l'Accepp31 lançait son site L'accueil pour tous, afin de promouvoir l'inclusion en EAJE des enfants et familles, avec leur différence, handicap ou maladie, en Haute-Garonne. Un comité de rédaction dédié au site s'est créé et se donne pour mission de susciter les échanges autour d'une première thématique : le processus de repérage (les échanges interprofessionnels) le retentissement et l'impact de l'annonce du handicap pour les parents et les professionnels.

Son objectif est d'analyser la matière recueillie (réflexion, témoignages, documentation), de valider puis de diffuser les contenus sur le site. De là, la thématique suivante sera déterminée. L'accueil pour tous se positionne comme un centre de ressources pour les parents et les professionnels. ▸

V.L.

Pour en savoir plus

<http://accueilpourtous31.fr/wp-content/uploads/2014/05/guide-accueil-pour-tous-31.pdf>



© DR

Des antipoux validés pour les humains uniquement !

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) rappelle que les traitements antiparasitaires (antipoux) à usage vétérinaire ne doivent en aucun cas être administrés au x enfants. Les recommandations d'âge et d'utilisation sont à respecter scrupuleusement pour les traitements disponibles. V.L.

Source : www.anses.fr/sites/default/files/documents/PRES2014CPA17.pdf

Attention à ne pas confondre les médicaments en unidose

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) s'inquiète des accidents qui lui sont rapportés liés à l'usage de dosettes. La ressemblance du conditionnement des produits de soin et de santé liquides (médicaments en gouttes, sérum physiologique, produits d'entretien des lentilles, désinfectants, etc.) en unidoses de plastique transparent jetables conduit à de nombreuses confusions. Ces erreurs d'administration touchent majoritairement les nourrissons (42 %) et peuvent être à l'origine d'effets indésirables, parfois graves. Les professionnels de santé seraient responsables de 6 % des cas d'erreur. V.L.

Pour en savoir plus : http://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/8f9cf894774e84da716cdc0b82f3155a.pdf

Faites connaître vos actions d'accompagnement à la parentalité

La Société française de santé publique lance un appel à projets sur le thème "Accompagnement à la parentalité, petite enfance et santé". L'objectif est de recenser les actions et de favoriser une dynamique d'échanges et de partage de connaissances et d'expériences entre acteurs, et visant à réduire les inégalités sociales de santé. Il suffit de remplir une fiche descriptive par action engagée. Date limite : 31 mars 2015. V.L.

Source : www.sondageonline.fr/s/SFSP-Accompagnement-Parentalite

La relance des agendas 21

Le ministère de l'Écologie souhaite relancer les agendas 21 locaux et rendre le dispositif « plus léger, plus proche du terrain, plus utile aux collectivités ». Il prévoit « un accompagnement sur la durée de chaque collectivité ou territoire candidat(e), lui permettant de mûrir son projet et aidera ainsi à sa concrétisation ». C'est souvent dans ce contexte que la gouvernance territoriale inscrit en concertation la construction d'EAJE Haute qualité environnementale ou propose aux équipes une démarche de développement durable. V.L.

Source : www.developpement-durable.gouv.fr/Les-Agendas-21-de-demain-Colloque.html

L'accès à la VAE assoupli

Le décret 2014-1354 du 12 novembre 2014 assouplit les conditions d'ouverture du droit au congé pour validation des acquis de l'expérience (VAE) pour les employés en contrat à durée déterminée. V.L.

Source : <http://legifrance.gouv.fr/>

Une solution d'accueil pour les enfants porteurs de handicap en Touraine

La caisse d'allocations familiales de Touraine a signé une charte pour l'accueil des enfants handicapés ou atteints de maladie chronique. Celle-ci va pérenniser l'expérimentation datant de 2011 de recherche de solutions d'accueil, en EAJE ou auprès d'une assistante maternelle, pour ces enfants de moins de 3 ans nécessitant des soins particuliers. Déjà 150 familles d'Indre-et-Loire, orientées par une éducatrice, en ont bénéficié. V.L.

Source : www.lanouvellerepublique.fr

Modification de la convention collective 66

Les organisations syndicales ont validé un amendement modifiant la classification de l'emploi des EJE dans la CCN66 (convention collective nationale des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966). V.L.

Source : www.ash.tm.fr

Le Furet reçoit les honneurs de la République

Le mouvement associatif était la grande cause nationale 2014. Dans cet esprit, François Hollande a décerné « pour les services rendus en direction des jeunes enfants » la médaille de la famille à Francine Hauwelle, présidente de l'association Le Furet, Petite enfance et diversité, qui œuvre depuis plus de quinze ans en Alsace et sur tout le territoire.

♦ **L'objectif de l'association est de favoriser les échanges entre professionnels, parents, acteurs sociaux et toute personne concernée par la petite enfance.** Elle contribue à la réflexion pour un accueil de qua-

lité, et la lutte contre les discriminations, grâce aux formations qu'elle dispense et à ses publications. Elle trouve aussi son inspiration dans les pratiques européennes.

♦ **Trente-deux mères de familles ont ainsi été distinguées de même que cinq autres personnalités,** dont une à titre posthume, pour "services exceptionnels rendus dans le domaine de la famille" :

Jérôme Ballarin, président de l'Observatoire de la parentalité en entreprise ; Michelle Joyaux, présidente du comité d'honneur et fondatrice de

l'association Grands-Parraïns ; Florence Leduc, présidente de l'Association française des aidants ; Daniel Marcelli, président de Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs ; Maryvonne Six, décédée, ancienne présidente de l'association Grandir ensemble. ▶

Valérie LEQUIEN

v.lequien@elsevier.com

Sources

- <http://france3-regions.francetvinfo.fr>
- <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-a-l-occasion-de-la-remise-de-la-medaille-de-la-famille/>
- www.lefuret.org

La nouvelle carte des régions finalisée

La nouvelle carte des régions a été définitivement adoptée par un vote solennel le 25 novembre à l'Assemblée nationale. Ce sont surtout les fusions septentrionales et le rattachement du Poitou-Charentes qui ont suscité le plus de débats. Ainsi, la France sera découpée en 13 superrégions. Pendant un an, les discussions porteront sur le choix de la capitale régionale et l'organisation des services (par exemple, agences régionales de santé). L'examen du projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) est en cours. La réforme sera en effet effective au 1^{er} janvier 2016. En 2020, aura lieu la

réforme des conseils départementaux (nouvelle appellation des conseils généraux à partir

régions et communautés de communes.

Au 1^{er} janvier 2014, les communes françaises étaient fédérées au sein de 1 903 communautés de communes (mais leur nombre pourrait diminuer si la taille minimale de ces communautés est fixée à 5 000 habitants), 222 communautés d'agglomération, 15 communautés urbaines, 1 métropole. ▶

V. L.



© SIRCO/Ministère de la Décentralisation et de la fonction publique

de mars 2015), qui devraient être moins nombreux et dont les champs d'action (dont la petite enfance) seront répartis entre

Pour en savoir plus

- www.adcf.org/5-360-Chiffres-cles.php
- www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale

Des crèches en plein air à Paris

En hiver, les enfants sont le plus souvent confinés dans les espaces clos et bien chauffés. Pourtant, sur le modèle allemand des crèches en forêt, deux haltes-garderies parisiennes (Champs-de-Mars, Ranelagh et Luxembourg) ont fait le choix de proposer aux

enfants un maximum d'activités à l'extérieur. Elles ont l'avantage d'être implantées à proximité de très grands parcs. Ces crèches en plein air offrent une liberté de jeu tout au long de l'année. Bien couverts (de la combinaison de ski à la crème solaire), les petits profitent de la nature et du bac

à sable, par temps pluvieux comme sous le soleil. Seules les conditions climatiques extrêmes empêchent l'accueil. ▶

V. LEQUIEN

Référence

- http://www.liberation.fr/vous/2014/12/14/a-paris-des-petits-elevés-au-grand-air_1163474